



Porte Verte de Paris

Chaville, lundi 10 septembre 2007

à

Mmes et M les représentants de
Fédérations de parents d'élèves de Chaville

Copies : m DREFREMONT
M PAVAN

Objet : Réponse au résultat du questionnaire sur la restauration scolaire

Mesdames, Messieurs,

Dans votre courrier du 7 juin dernier, vous faites état des résultats d'un questionnaire que vous avez organisé à l'Ecole Paul Bert.

Il apparaît que 80 % des enfants sont satisfaits de la restauration scolaire : je suis très satisfaite de ce résultat. Ceci est le fruit d'un travail régulier et soutenu entre la ville, la commission restauration de la Caisse des Ecoles et la SOGERES.

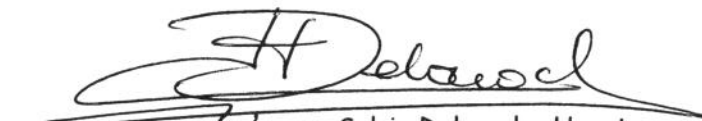
L'ensemble des points évoqués dans le questionnaire a été transmis par la ville et la commission restauration à la Sogeres.

Sachez que nous sommes particulièrement vigilant sur le site de Paul Bert, ce site nécessitant une attention plus particulière due à l'architecture de l'école Paul Bert. Cette architecture impose un certain nombre de contraintes (les offices sont sur deux étages différents, partageant l'escalier de passage des élèves, couloirs étroits, ...). A cet égard et à l'analyse des nombreuses visites des membres de la commission durant l'année 2005/2006, une réorganisation au début de l'année scolaire 2006/2007 a été mise en place. La présence de 2 référents animateurs, ainsi qu'une meilleure circulation des enfants a permis d'améliorer la situation. Le temps d'attente entre les plats devient de plus en plus exceptionnel semble t-il (ce dernier point a été vérifié en juin auprès des référents animateurs). Par ailleurs, la Sogeres met en place à Paul Bert un audit de qualité sur le personnel, le fonctionnement et les repas. En fonction des constats qui seront établis, un plan d'action sera mis en œuvre par la direction commerciale de la Sogeres, et validé par la ville.

Sachez également que la ville est très sensible au niveau de formation du personnel Sogeres, en contact avec les enfants. La ville et la commission restauration suivront très attentivement les plans de formation du personnel Sogeres et leur réalisation sur l'année 2007/2008.

Pour tous les points relatifs aux formations des animateurs et à leurs comportements, je vous demande de vous adresser à Dominique Pavan à PEGASE, qui sera plus à même de vous éclairer sur le sujet. Mais je me permets tout de même de vous apporter une réflexion toute personnelle, qui me vient régulièrement lors de mes visites à Paul Bert lors du temps de la restauration scolaire : les enfants ont des droits que je ne leur retire pas, et c'est la raison de ma très forte implication au sein de la commission restauration mais ils ont aussi des devoirs, comme le respect du voisin, ne pas parler trop fort, garder sa place, ne pas se lever sans autorisation, afin que ce temps se déroule le mieux possible.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sylvie Delaroche-Houot', with a long horizontal flourish extending to the right.

Sylvie Delaroche-Houot
Présidente de la commission restauration
de la caisse des écoles